

Contrôle sanitaire des eaux de baignade

saison estivale 2026

Commune : ARNAGE

Plage : PLAN D'EAU DE LA GEMERIE

072000911

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié en "mauvais", "moyen" ou "bon".
Un classement de la qualité de l'eau est calculé à la fin de chaque saison estivale.
Quatre niveaux de classement existent : Insuffisant, suffisant, bon et excellent.
Certains sites de baignades sont affectés par des proliférations importantes d'algues microscopiques (cyanobactéries) donnant à l'eau une couleur intense "vert-bleu". Le dénombrement des cyanobactéries et la recherche des toxines qu'elles peuvent produire, ne sont pas pris en compte dans le classement des sites. Cependant, en raison de leurs effets sanitaires, un suivi est mis en place et des mesures de précaution peuvent être recommandées aux baigneurs. Une interdiction de baignade peut aussi être préconisée.

Classement de la qualité de l'eau

2025



Symboles définissant le classement



Excellente
Excellent
Geldbuße
Multa



Bonne
Good
Gut
Bueno



Suffisante
Sufficient
Genügend
Bastante bien



Mauvaise
Poor
Bad
Malo



Nouvelle
baignade en
attente de
classement



Données
insuffisantes
pour calculer
un classement

Surveillance sanitaire 2026

Interprétation sanitaire du dernier prélèvement

Eau de bonne qualité bactériologique pour la baignade

Absence de prolifération de cyanobactéries

High bacteriological quality water

/

Wasser von guter bakteriologischer
Qualität

Water van goede bacteriologische kwaliteit

/

Agua de buena calidad bacteriológica

Résultats du contrôle sanitaire

Qualification du
prélèvement

Niveau de précaution vis-à-vis
des cyanobactéries

16 juin 13:19	07 juil 08:10
Bon	Bon
Escherichia coli UFC/100mL	15
Entérocoques n/(100mL)	<15
Efflorescences algales -	absence
Genres toxiques mm3/L	0,02200
Affichage sur site -	présence
Fréquentation lors du plv -	maj
Température de l'air °C	faible
Température de l'eau °C	nulle
Transparence -	25,1
	23,0
	25,0
	26,5
	>1,2
	>1,2

Qualification d'un prélèvement d'eau douce

	Bon <= 100	Moyen de 101 à 1800	Mauvais > 1800
Escherichia coli (UFC/100mL)	<= 100	de 101 à 1800	> 1800
Entérocoques intestinaux (UFC/100mL)	<= 100	de 101 à 660	> 660

La qualification du prélèvement est déterminée en prenant en compte le résultat le plus déclassant parmi les deux paramètres recherchés.

P/ la Directrice de la Santé Publique
et Environnementale
l'Ingénieur d'Etudes Sanitaires

Denis REDEGER